



# RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI !

## SAUVONS LE CODE DU TRAVAIL... POUR SAUVER NOS VIES !

### UNE LOI QUI DÉTRUIT NOS VIES ET S'ATTAQUE À LA JEUNESSE

Contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, le projet de loi El Khomri met fin aux 35 heures. **Le temps de travail pourra être modulé sur 3 ans** pour que l'employeur puisse **faire travailler les salariés plus de 35 heures sans paiements des heures supplémentaires. La semaine de travail pourra atteindre 60 heures sans autorisation de l'inspection du travail.** Les temps d'astreinte ne seront plus payés, mais désormais comptés comme des heures de repos. Cette désorganisation de nos heures passées au travail aura des conséquences dramatiques sur nos vies en famille, sur nos loisirs, sur nos repos et donc sur notre santé, d'autant plus que loi prévoit la **fin du droit aux 2 jours de pause en cas de décès familial et la suppression des 11 heures de délai entre 2 journées de travail ! Ils veulent nous faire perdre notre vie à la gagner !**

**Cette réforme s'attaque aussi aux plus jeunes : le temps de travail des apprentis de moins de 18 ans pourra atteindre jusqu'à 10 heures par jour et 40 heures par semaine.**

### UNE LOI QUI PERMET DE BAISSER LES SALAIRES ET DE LICENCIER SANS CONTESTATION POSSIBLE

Une entreprise sans aucune difficulté économique pourra **imposer aux salariés une baisse de leur salaire horaire.** S'ils refusent, ils seront licenciés sans aucune possibilité de contestation. Et de toute manière, même pour les cas de licenciements où il sera encore possible de contester, cela n'aura plus grande utilité pour les salariés : **le montant des indemnités dues par l'employeur en cas de licenciement abusif ne sera plus du ressort du juge et sera plafonné à des montants très faibles,** 3 mois de salaires pour les salariés ayant moins de 2 ans d'ancienneté.



[www.lepartidegauche.fr](http://www.lepartidegauche.fr)

# HOLLANDE ET VALLS VEULENT ABOLIR LE CODE DU TRAVAIL

La loi El Khomri est la nouvelle étape visant à mettre fin au socle protecteur constitué par le code du travail sur l'ensemble du territoire, en renvoyant l'ensemble de ses dispositions à la négociation d'entreprises. **Les salariés seront ainsi livrés au chantage à l'emploi et à la toute-puissance des employeurs.**

D'autant plus que la loi El Khomri est un déni de démocratie sociale. Elle remet en cause la légitimité de représentation des organisations syndicales dans l'entreprise, en leur supprimant la possibilité, lorsqu'elles représentent plus de 50% des salariés, d'exercer un droit d'opposition à un accord signé par des organisations syndicales minoritaires. **Un référendum d'entreprise pourra désormais valider un accord même si les syndicats représentant 70% des salariés s'y opposent.**

## SAUVONS ET RENFORÇONS LE CODE DU TRAVAIL !

Le code du travail est le reflet du rapport de force social dans le pays. Il contient donc de plus en plus de régressions. **Mais il reste une protection indispensable aux salariés. La soi-disant nécessité de sa simplification est un trompe l'œil : sa taille n'est due qu'aux dérogations patronales qu'il contient et il n'est pas plus gros que les autres codes !** Aucun employeur n'est confronté à l'intégralité du code : celui-ci contient de nombreuses dispositions spécifiques conditionnées à la taille ou au secteur d'activité de l'entreprise.

Les réformes du gouvernement ne font que le rendre encore plus complexe et sécurisent les employeurs en fragilisant les salariés. **Elles augmentent le chômage en facilitant les licenciements et en permettant d'allonger le temps de travail de ceux qui ont déjà un emploi plutôt que d'embaucher.** Elles permettent aux actionnaires d'augmenter leurs profits au détriment des conditions de travail des salariés. Rappelons que la France est championne d'Europe du versement de dividendes !

Au contraire, dans la période de crise économique et de chômage de masse que nous traversons, il faut fortifier le code du travail pour que les salariés soient davantage protégés.

**Exigeons le retrait du projet de loi El Khomri !  
Mobilisons-nous pour sauver le code du travail...  
et pour sauver nos vies !**

Le Parti de  
Gauche soutient  
la proposition  
de candidature  
de Jean-Luc Mélenchon.  
Vous aussi, appuyez  
sa proposition sur :

**La France  
insoumise**  
jlm2017.fr

**C'est le moment de prendre parti !**

- Je souhaite être informé-e des activités du PG
- Je souhaite recevoir un bulletin d'adhésion au PG
- Je verse un don de  euros à l'ordre de l'AFPG\*

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

20-22 rue Doudeauville - 75018 Paris

\*Adhésions et dons en ligne possible sur [lepartidegauche.fr](http://lepartidegauche.fr)

**[www.lepartidegauche.fr](http://www.lepartidegauche.fr)**